



Fédération
Syndicale
Unitaire

AGORA

www.fsu33.fsu.fr

*Bulletin trimestriel de la FSU Gironde
N° 111 juin juillet 2023*

SOMMAIRE

Page 1 : Édito

Page 2 : Retour sur la mobilisation contre la contre-réforme des retraites

Page 3 : Appel pour la jeunesse populaire



Nous revenons sur cette formidable mobilisation que nous avons su construire cette année. Malgré 14 journées de grèves et de manifestations nationales accompagnées d'une multitude d'actions sur tout le territoire et au plus près des populations, le combat n'a pas été gagné contre cette réforme MACRON-BORNE des retraites brutale, injuste et sexiste. Nous devons en tirer collectivement les leçons afin d'ébaucher ensemble des pistes stratégiques pour gagner à l'avenir.

Mais ce combat, il n'a pas été perdu complètement, car le soutien de l'opinion publique s'est maintenu et constitue un désaveu clair de la politique Macron. Les gens, toute génération confondues, l'ont bien compris : Macron et sa bande sont aux pieds du capitalisme. Nos vies, nos métiers, le monde dans lequel nous vivons doivent être liquidés pour de leurs profits immédiats.... Quoiqu'il en coûte !

Toujours deter !

Ce gouvernement a tordu le bras à la démocratie parlementaire et sociale en recourant à de multiples artifices législatifs permis par la constitution pour faire passer en force cette réforme contre la population et contre l'ensemble des organisations syndicales. Les urnes, la rue, la grève, la prise en main de l'outil de travail devraient permettre aux citoyennes et aux citoyens, aux travailleuses et aux travailleurs de se faire entendre afin améliorer les droits et les conditions de travail comme de vie de toutes et tous. N'avons-nous pas deux droits fondamentaux inaliénables gravés sur le fronton de l'Assemblée Nationale ?

Édito

Ce gouvernement a déployé démesurément ses forces de polices face aux manifestant.es et a fait voler ses drones pour mieux les contrôler. Des violences policières ont aussi été commises à l'occasion de mouvements sociaux ou écologistes. Il lance également une attaque sans précédent contre les libertés associatives quand il s'attaque à la LDH, à ATTAC et dissous les Soulèvements de la Terre.

L'assassinat de Nahel, dernière victime du racisme quotidien et structurel de la société française, a déclenché un conflit latent amplifié par des années d'inertie des gouvernements et malgré les nombreuses alertes lancées par les habitant.es, les élu.es, les acteurs sociaux de ces banlieues en souffrance et oubliées. Quel avenir pour ces jeunes en première ligne d'une réforme de l'enseignement professionnel qui nous le savons va limiter considérablement leur formation et leur émancipation citoyenne ?

La FSU s'est associée à de multiples appels pour combattre l'instrumentalisation de cette situation par la droite et l'extrême droite. La force du mouvement que nous venons de vivre ouvre des perspectives positives : la reconnexion d'une grande partie du salariat avec des pratiques collectives combattives et la politisation par la mobilisation populaire. Cela sera un levier important pour toutes les mobilisations à venir pour défendre nos salaires, nos métiers et nos conditions de travail dégradés. Face à l'augmentation des inégalités plus que jamais nous avons besoin de services publics de qualité.

Un changement de modèle de société s'impose : plus juste, plus solidaire, plus féministe et plus écologique, et nous ne pouvons faire confiance à nos décideurs pour le construire.

Bon été à toutes et tous !

Laurence Laborde, Catherine Dudes, Alain Reiller,

Co-Secrétaires Départementaux

F.S.U. Gironde
44 cours Aristide Briand
33000 Bordeaux

fsu33@fsu.fr

Site :
www.fsu33.fsu.fr

N°ISSN: 1278-8635
N° CPPAP: 0525 S 08131

Directeur de la Publication :
Alain Reiller.

44 cours Aristide Briand
33000 Bordeaux
Prix 0,80 euros

Imprimé KORUS IMRIMERIE
39, rue du Brétail
33320 EYSINES

Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique de la FSU de Gironde. Conformément à la loi du 8 janvier 1978, vous pouvez avoir accès aux informations Vous concernant ou les faire effacer en vous adressant à la FSU GIRONDE, 44 cours Aristide Briand, 33000 Bordeaux

Retour sur les grands moments de la contestation sociale de ces 6 derniers mois



La contestation syndicale débute début janvier avec des éléments largement fondés d'un projet de réforme des retraites par le gouvernement. La FSU33 publie un 4 page « retraite » pour dénoncer cette réforme injuste, brutale et sexiste. Elle met aussi en ligne des comparateurs avec des exemples précis que montre le recul de nos droits. L'Intersyndicale réunit depuis septembre est offensive et se met en place et met en ligne la pétition réforme des retraites : mobilisons-nous. Elle a largement atteint son objectif du Million de signatures avant la date prévue du vote à l'Assemblée Nationale.

10 janvier : présentation officielle de la réforme

Jeudi 19 janvier : 1^{ère} journée de grève unitaire pour combattre le projet de contre-réforme des retraites. 60 000 manifestant.es sur Bordeaux.

Lancement par la FSU33 de la campagne d'affichage « de l'argent il y en a ! »

Jeudi 26 janvier : la FSU33 est invitée au meeting unitaire NUPES sur la question des retraites.

6 février : début des débats à l'Assemblée Nationale

Mardi 31 janvier : 2^{nde} journée de grève et de manifestation. La journée du 7 mars « la France à l'arrêt » et la reconduction de la grève sont dans le calendrier intersyndical.

Lundi 6 février : début des débats à l'Assemblée Nationale.

Mardi 7 février : 5^{ième} journée de grève et manifestation

Samedi 11 février : 4^{ième} journée de manifestation. Première manifestation un samedi, avec toujours plus de manifestant.es dans la rue. 80 000 0 Bordeaux sans compter les manifestations au plus près des territoires.

Jeudi 16 février : 5^{ième} journée malgré les vacances scolaires, la mobilisation ne désemplie dans les rues de Bordeaux et d'autres ville du département.

Vendredi 17 février : fin de la procédure accélérée des débats : l'article sur les 64 ans n'est pas soumis au vote.

Mardi 7 mars : 6^{ième} journée de grève et 100 000 manifestant.es sur Bordeaux pour une journée historique, (3,5 M sur toute la France).

Mercredi 8 mars : Grève féministe.

Jeudi 9 mars : Grève en soutien aux organisations de jeunes

Le Sénat approuve l'article sur le recul de l'âge de départ, puis adopte l'ensemble du texte de la réforme le 11 mars.

Samedi 11 mars : 7^{ième} journée de mobilisation

Lundi 13 mars : certains secteurs reconduisent la grève

Mardi 14 mars : blocage de Bordeaux Montaigne

Mercredi 15 mars : 8^{ième} journée de grève et mobilisation

Jeudi 16 mars : adoption de la réforme avec le recours au 49.3 sur ordre de Macron. Dès lors, avec un profond d'injustice démocratique, les manifestations non déclarées (mais toujours légales), se multiplient et débouchent de plus en plus sur des affrontements avec les forces de l'ordre.

La motion de censure du groupe Liot est rejetée à 9 voix près.

Vendredi 17 mars : rassemblement intersyndical et envahissement des quais de la gare Saint-Jean par les manifestant.es.

Lundi 20 et mardi 21 grève : grève les jours de surveillance des épreuves de spécialité du bac en préparation du 23 mars.



24H DE GAV
POUR AVOIR
CHANTÉ DANS
LA RUE.
STOPGAV



Jeudi 23 mars : 9^{ème} journée de grève et manifestation, 110 000 personnes dans la rue à Bordeaux. Depuis le recours au 49.3, vécu comme un déni de démocratie, blocages et grèves s'intensifient dans les raffineries, transports et ports. Des violences policières blessent des manifestant.es, notamment avec le retour des pratiques policières motocyclistes (BRAV-M). La tournure violente de la confrontation conduit au report, fin mars, de la première visite officielle de Charles III en France. L'indignation démocratique regonfle la mobilisation. Le week-end des blocages seront réalisés. 3,5 millions de Français.es dans la rue.

Des violences policières sont commises sur les manifestant.es dans plusieurs villes de France. Dès lors les violences policières ne cessent d'augmenter

Vendredi 24 mars : Retraite aux flambeaux jusqu'au parc de Angéliques

Samedi 25 mars : manifestation partout en France

La manifestation contre les maga bassines de Sainte-Soline débouche sur une extrême violence d'État.

Mardi 28 mars : 10^{ème} journée de grève et manifestation

Jeudi 30 mars : Arrestation de 3 militants syndicalistes dans le Tarn : la répression syndicale débute !

Jeudi 6 avril : 11^{ème} journée de grève et manifestation

Jeudi 13 avril : 12^{ème} journée de grève et manifestation

Vendredi 14 avril : le Conseil constitutionnel valide la réforme et rejette le RIP. Le Président de la République promulgue la loi le **15 avril**.

Jeudi 20 avril : L'intersyndicale 33 appellent à soutenir les cheminot.es

Village des luttes sur le parvis de la gare.

Mardi 25 (Arcachon) et **vendredi 28** (Hôpital Pellegrin Bdx) : Journée internationale de la sécurité au travail

Mercredi 26 avril : E. Macron décrète les 100 jours pour mener de nouveaux chantiers et apaiser le pays... s'en suivent les casserolades et : les émeutes fin juin...

Lundi 1^{er} mai : historique, 13^{ème} journée de manifestation. Plus de 110 000 manifestant.es à Bordeaux.

Mercredi 31 mai : la majorité appuyée par les LR supprime l'article 1 de la proposition de loi du groupe Liot lors d'un vote en commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale

À partir du 4 mai : casserolades pour Macron et tous ses Ministres en Gironde et partout en France, obligent beaucoup d'entre elles et eux d'annuler les déplacements.

Mardi 6 juin : 14^{ème} journée de grève et manifestation pour faire pression sur les député.es pour voter la loi Liot

Jeudi 8 juin : le Présidente de l'Assemblée nationale refuse l'amendement du groupe Lot visant à réintroduire l'article 1 de la loi Liot

Mardi 13 juin : mobilisation pour les AESH, pour un vrai salaire et un vrai statut

Mercredi 21 juin : dissolution de soulèvements de la Terre en conseil des Ministres. La censure est en route. La LDH a déjà subi des menaces de dissolution ainsi qu'ATTAC. Ni les pêcheurs, ni la FNSEA qui pourtant en 2023 ont menacé un maire, foncé sur la police, détruit la permanence d'un député et détruit des bâtiments publics... n'ont jamais été inquiétés.

Mercredi 28 juin : 6 militants écologistes ont été mis en garde à vue pour avoir organisé la manifestation de Sainte Soline.

À NOUS TOUTES et TOUS d'IMPOSER LA SUITE !





Appel pour la jeunesse populaire



La mort dramatique de Nahel à Nanterre a mis en lumière les tensions toujours très fortes dans les quartiers populaires de France qui dépassent le seul cadre des violences policières et sont liées aux injustices et discriminations subies au quotidien. Elles nécessitent une réponse politique de court et de long terme.

Nous, signataires de cette tribune, sommes convaincu-es que l'avenir de la société se joue dans la place qu'elle parvient à faire, notamment à toutes les jeunesses. Nous exigeons un plan ambitieux qui permette de sortir par le haut d'une situation que les gouvernements actuel et passés ont contribué à créer et ont laissé dégénérer.

Une grande partie de la jeunesse subit le racisme au quotidien, victime de préjugés, de discriminations, et de violences. Un climat idéologique d'ensemble stigmatise en particulier les musulman.es ou celles et ceux qui sont perçu.es comme tel.les et notamment les jeunes. C'est cette situation-là qui ne peut plus durer.

Dans les quartiers populaires notamment, les rapports entre la police et la population, particulièrement les jeunes, sont conflictuels et discriminants. Il est prouvé, par exemple, que les jeunes hommes perçus comme arabes ou noirs ont 20 fois plus de probabilité d'être contrôlés par la police que les autres. Nous demandons l'abrogation de la loi de 2017 sur l'assouplissement des règles en matière d'usage des armes à feu par la police. Nous demandons la fin de la seule réponse répressive par la police dans les quartiers. Nous nous prononçons également pour la création d'un service dédié aux discriminations touchant la jeunesse au sein de l'autorité administrative présidée par le Défenseur des droits. Nous revendiquons la création d'un organisme indépendant de contrôle, en remplacement de l'IGPN, et nous sommes favorables à la création et la promotion d'une plateforme en ligne permettant de déposer images et vidéos de potentielles violences policières. Nous demandons le retour des services de prévention spécialisés avec l'embauche massive d'éducateurs et d'éducatrices de prévention (dit « de rue ») diplômé-es et formé-es pour prévenir les conflits entre jeunes, entre les jeunes et le reste de la population, et faire de l'accompagnement éducatif.

La relégation sociale de la jeunesse populaire est le résultat de politiques qui ont trop souvent oublié la jeunesse et participé à sa marginalisation. Les services publics, en premier lieu, l'École, ont subi des années de suppressions d'emplois qui ont aussi touché les établissements les plus défavorisés. Derrière les discours prétendument volontaristes, l'Éducation prioritaire a été démantelée dans les lycées. En collège, elle a été diluée dans une série de mesures dans des politiques territoriales académiques qui ont mis à mal l'ambition initiale de l'Éducation prioritaire. La crise économique n'a cessé de creuser les inégalités sociales dans le pays, multipliant le nombre d'établissements qui pourraient relever des critères sociaux de l'éducation prioritaire. Et pourtant, le chantier de la révision et l'élargissement de la carte de l'Éducation prioritaire n'a même pas été entamé ! Les autres services publics ont aussi disparu des quartiers populaires alimentant un sentiment légitime d'abandon : comment croire à l'égalité quand des quartiers se retrouvent sans services publics ? Quand les quartiers restent enclavés faute de transports accessibles, sans médecins, sans hôpital de proximité ? Quand le logement est profondément dégradé dans ces quartiers, accentuant le sentiment de relégation ? Quand l'accès à l'emploi est plus difficile pour les jeunes de ces quartiers, comme l'ont démontré de multiples études ? Cette jeunesse se retrouve assignée à résidence sociale et géographique : c'est un renoncement mortifère pour la démocratie ! Comment ne pas voir qu'en assignant des jeunes à leur origine sociale, en enfermant cette jeunesse populaire dans des destins tout tracés, s'opère alors une rupture amère et pleine de rancœurs avec les promesses du modèle républicain ?

Les quartiers populaires ont eux aussi besoin de services publics qui permettent de créer du lien social, de la solidarité, de la proximité, de l'égalité. Ils font du commun dans une société et, plus particulièrement dans des quartiers qui n'en ont plus. L'espoir d'un avenir meilleur pour la jeunesse populaire passe par un grand plan d'investissement pour l'École, les transports, le logement, l'emploi.

Les associations de proximité ont subi toutes ces dernières années les coupures de subvention, et un contrôle de plus en plus renforcé sous prétexte du respect des principes républicains.

Les moyens nécessaires doivent être attribués aux programmes de prévention et de lutte contre les discriminations dans les établissements scolaires, où des agent-es formé-es doivent servir de personnes ressources missionnées en tant que telles pour accompagner et orienter les élèves qui en sont victimes. Par ailleurs, une évaluation et une réflexion autour des programmes scolaires est nécessaire pour aboutir à une prise en compte satisfaisante de l'histoire, des études et des notions liées à l'esclavage, à la colonisation, au racisme, à l'oppression des femmes et des minorités sexuelles et aux combats divers pour l'égalité qui s'y rapportent. Une école qui promeut l'égalité de tous et toutes les élèves, futur-es citoyen-nes, à la préoccupation constante de garantir que ses contenus d'enseignement ne comportent ni oublis ni angles morts sur ces questions et transmettent des savoirs utiles à la compréhension des origines et des mécanismes de discriminations pour contribuer efficacement à leur disparition à plus long terme.

